

PHI-7209 Littérature et philosophie : Représentations de la mélancolie

Professeur : Philip Knee

I BUT DU COURS

La longue histoire de la mélancolie s'étend de la médecine des *humeurs* dans l'Antiquité à l'*acédie* chrétienne, à la maladie des *vapeurs* et du *spleen*, et jusqu'à la psychiatrie d'aujourd'hui. Dans la culture contemporaine, cependant, la mélancolie est souvent rapprochée spontanément d'un moment particulier : celui de ses représentations littéraires par les écrivains romantiques du XIXe siècle, où se côtoient le pathologique et le poétique, la maladie et le génie créateur. Plutôt qu'à la définition ou aux figures changeantes de la mélancolie, ce séminaire sera consacré à quelques-unes de ces représentations dans la littérature française, ainsi qu'à quelques aspects de leur genèse au siècle précédent. Après l'évocation de certains textes emblématiques du passage du XVIIIe au XIXe siècle, le séminaire fera l'étude de quatre œuvres où se manifeste la mélancolie romantique après la Révolution, puis où elle semble se radicaliser dans ce qu'on a appelé le *postromantisme*. On sera particulièrement attentif au paradoxe qui caractérise son positionnement à la fois existentiel et littéraire, consistant à se retirer de l'échange social tout en y tenant une parole; à faire droit à une expérience de silence et d'isolement, voire de non-sens, tout en cherchant à en rendre raison et à en témoigner par l'écriture.

II OBJECTIFS

Connaissance : l'assimilation du contenu et des enjeux philosophiques des textes à l'étude.
Habilité intellectuelle : la participation aux discussions; la présentation orale de textes choisis; l'amorce d'une réflexion personnelle écrite à partir des lectures.

III CONTENU

Semaines 1-4 : Introduction

- Quelques repères historiques
- Misanthropie et autobiographie : Rousseau
- Le Moi fragile au XVIIIe siècle
- Religion et mémoire : Chateaubriand

Semaines 5-12 : Lecture et discussion de quatre ouvrages

- Constant, *Adolphe* (1816)
- Sainte-Beuve, *Volupté* (1834)
- Baudelaire, *Les fleurs du mal* (choix de poèmes) (1857)
- Flaubert, *Madame Bovary* (1857)

Semaines 14-15 : Présentations des projets de travaux écrits

IV LECTURES

Quelques courts textes seront distribués (par photocopie ou par liste électronique) pour les séances d'introduction. Chaque participant doit avoir à sa disposition les quatre ouvrages qui sont à l'étude : ils sont disponibles dans des éditions courantes à la Librairie Zone ou en accès libre sur internet. Une bibliographie sera disponible au début du séminaire.

V FORMULE PÉDAGOGIQUE

Présentations de textes et discussions. Le professeur introduira la problématique dans les premières semaines et un chercheur extérieur à l'Université Laval y interviendra. Les textes à l'étude seront discutés à partir de courtes introductions par les participants. Les trois romans qui en font partie seront lus intégralement. Un calendrier des séances, indiquant les lectures à faire pour chacune, sera disponible.

VI ÉVALUATION

1. Les participants feront la présentation orale (15-20 minutes) de sections des œuvres à l'étude pour lancer les discussions. Outre ces présentations (dont la quantité dépendra du nombre d'inscrits), chaque participant devra démontrer par ses interventions orales que les lectures ont été faites. Cette participation sera évaluée, notamment par des tours de table (50% de la note finale).
2. Un exposé plus personnel (30-35 minutes) sera présenté par chaque participant dans les dernières séances du séminaire (25%). Une version écrite (10-12 pages) de ce travail sera remise au plus tard pour le 3 janvier 2018 (25%). Le sujet de ce travail sera choisi librement par chacun, mais il devra porter sur les lectures effectuées pendant le séminaire et avoir été discuté préalablement avec le professeur.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

VI ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>